RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 07629
Numéro SIREN : 442 395 448
Nom ou dénomination : TotalEnergies Electricité et Gaz France

Ce dépôt a été enregistré le 17/05/2023 sous le numéro de dépôt 58271

TotalEnergies Electricité et Gaz France
Société Anonyme au capital de 5.164.558,70 €
2 bis, rue Louis Armand 75015 Paris
442 395 448 RCS Paris
(ci-après la « **Société** »)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 11 AVRIL 2023

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

EXTRAIT

Le 11 avril 2023,

A 17 heures,

[...]

2. **DEMISSION DE MONSIEUR SEBASTIEN LOUX DE SA FONCTION DE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE**

Le Conseil d'administration prend connaissance de la lettre de démission de Monsieur Sébastien Loux par laquelle celui-ci a notifié à la Société sa décision de démissionner de sa fonction de Directeur Général à compter du 11 avril 2023.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré à l'unanimité, prend acte de la démission de Monsieur Sébastien Loux de ses fonctions de Directeur Général de la Société et remercie Monsieur Loux de la diligence dont il a fait preuve dans l'exercice de ses fonctions et lui donne quitus au titre de ses fonctions.

3. **NOMINATION DE MONSIEUR FRANCK SCHMIEDT EN QUALITE DE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité de nommer :

- **Monsieur Franck Schmiedt**
 Né le 31 janvier 1973 à Tours,
 Demeurant au 84 bis Chemin du Bas des Ormes, 78560 Le Port-Marly

en qualité de Directeur Général de la Société à compter de ce jour, pour une durée de un (1) an qui expira lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Le Conseil d'administration décide que, sous réserve des pouvoirs attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires, ainsi qu'au Conseil d'administration, et dans la limite de l'objet social, le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la direction générale de la Société. Il représente à ce titre la Société dans ses rapports avec les tiers, et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

Monsieur Franck Schmiedt déclare accepter ces fonctions et précise qu'il satisfait à toutes les conditions requises par la loi, les règlements et les statuts pour l'exercice desdites fonctions.

Il est précisé qu'aucune rémunération ne sera versée à Monsieur Schmiedt au titre de ses fonctions de mandataire social de la Société.

4. POUVOIRS POUR LES FORMALITES LEGALES

Le Conseil d'administration confère tous pouvoirs à son Directeur Général à l'effet d'accomplir toutes démarches et formalités prévues par la loi.

[...]

Pour extrait, certifié conforme



Franck Schmiedt,
Directeur Général